

Arrêté du ministre de la santé n° 4556-14 du 6 rabii I 1436 (29 décembre 2014) portant révision à la baisse des prix de vente de certains médicaments génériques.

LE MINISTRE DE LA SANTE,

Vu le décret n° 2-13-852 du 14 safar 1435 (18 décembre 2013) relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés, notamment son article 15 ;

Vu l'arrêté n°787-14 du 7 jourmada II 1435 (7 avril 2014) portant révision des prix publics de vente des médicaments princeps, génériques et bio-similaires commercialisés au Maroc ;

Vu l'arrêté n° 3900-14 du 16 moharrem 1436 (10 novembre 2014) fixant les prix publics de vente de certains médicaments princeps et homologuant les prix publics de vente de certains médicaments génériques et bio-similaires ;

Considérant les demandes de révision à la baisse formulées par les établissements pharmaceutiques industriels concernés ;

Après avis de la Commission interministérielle des prix,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – Les prix des médicaments figurant à l'annexe de l'arrêté susvisé n° 787-14 du 7 jourmada II 1435 (7 avril 2014) et l'annexe n° 2 de l'arrêté n° 3900-14 du 16 moharrem 1436 (10 novembre 2014), sont révisés à la baisse, tel qu'indiqué à l'annexe au présent arrêté.

ART. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 6 rabii I 1436 (29 décembre 2014).

EL HOUSSAINE LOUARDI.

*

* *

Annexe

Nom du médicament	Prix Public de Vente en Dirham avant révision	Prix Public de Vente en Dirham après révision	Prix Hôpital en Dirham avant révision	Prix Hôpital en Dirham après révision
اسم الدواء	سعر البيع للعموم بالدرهم قبل المراجعة	سعر البيع للعموم بالدرهم بعد المراجعة	السعر الخاص بالمستشفى بالدرهم قبل المراجعة	السعر الخاص بالمستشفى بالدرهم بعد المراجعة
AVEPRO 300 mg comprimé pelliculé boîte de 14	95,00	84,00	59,40	52,50
AVEPRO 300 mg comprimé pelliculé boîte de 28	165,00	150,00	103,10	93,70
CO-AVEPRO 150mg/12,5mg comprimé pelliculé boîte de 28	139,00	135,00	86,90	84,40
CO-AVEPRO 300mg/12,5mg comprimé pelliculé boîte de 14	100,00	85,00	62,50	53,10
CO-AVEPRO 300mg/12,5mg comprimé pelliculé boîte de 28	185,00	158,00	115,60	98,70
CO-AVEPRO 300mg/25mg comprimé pelliculé boîte de 28	163,10	163,00	102,00	101,90
RECORMON 2000 UI/0,3 ml solution injectable boîte de 6 seringues pré-remplies	1 418,00	1 250,00	1 151,00	978,00
RECORMON 3000 UI/0,3 ml solution injectable boîte de 6 seringues pré-remplies	1 854,00	1 621,00	1 600,00	1 360,00
RECORMON 5000 UI/0,3 ml solution injectable boîte de 6 seringues pré-remplies	3 116,00	2 709,00	2 796,00	2 377,00
UMAX LP 400 µg gélule boîte de 10	70,00	46,10	43,60	28,70

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du « Bulletin officiel » n° 6321 bis du 7 rabii I 1436 (30 décembre 2014).